



# RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LA DURÉE DU TRAVAIL

Tract du 27/06/2022

CGT Airbus Defence & Space Toulouse



NÉGOCIATIONS GROUPE AIRBUS / RELOAD  
VENEZ VOUS INFORMER !

## RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE

LE MARDI 28 JUIN 2022, DE 12H30 À 14H00  
PALAYS : AUDITORIUM (BÂTIMENT D)  
ASTROLABE : FOURIER 131

### AU PROGRAMME :

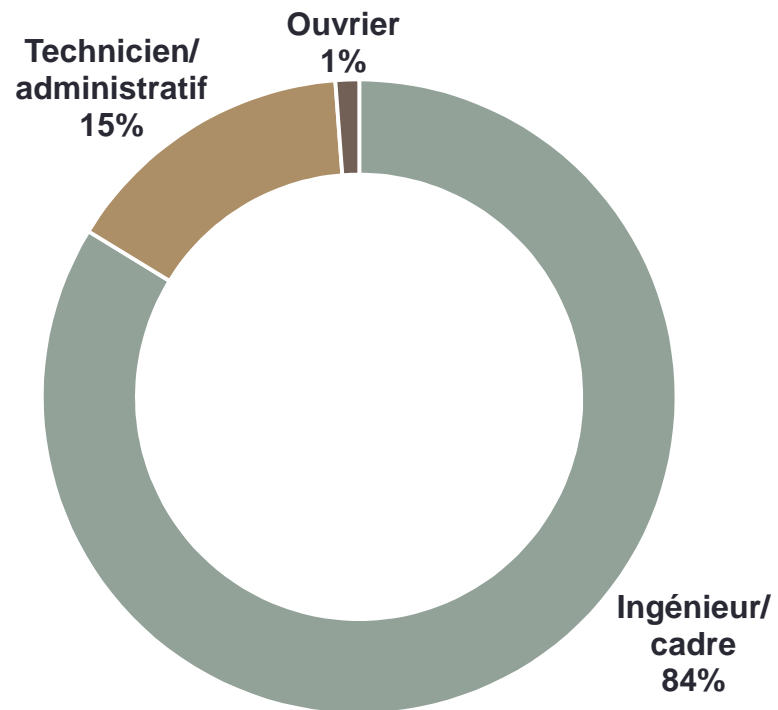
1. Classification à l'emploi : le grand bouleversement
2. Congés, durée du travail : le point sur les négociations en cours
3. Vos questions / échanges

L'information syndicale est un droit.

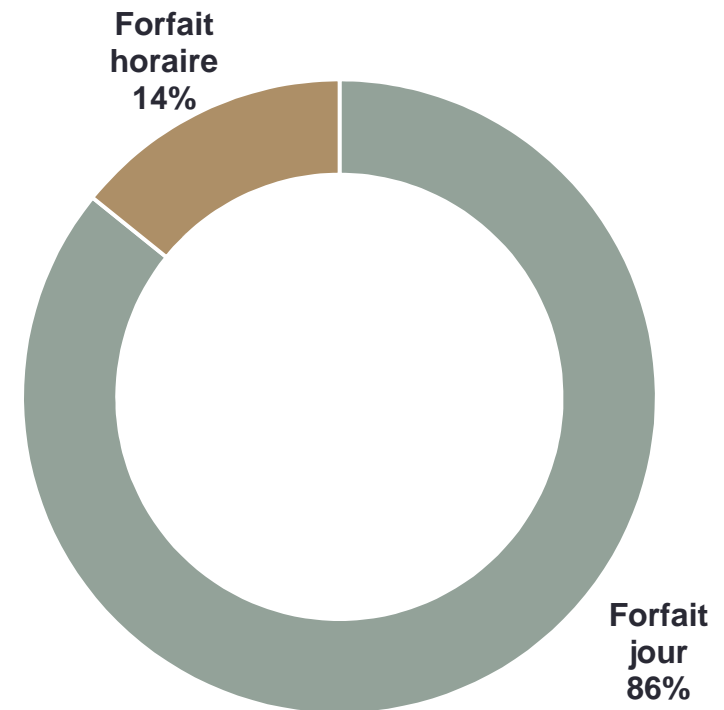
Si vous souhaitez y participer sur votre temps de travail, vous pouvez déclarer la réunion dans myITE.



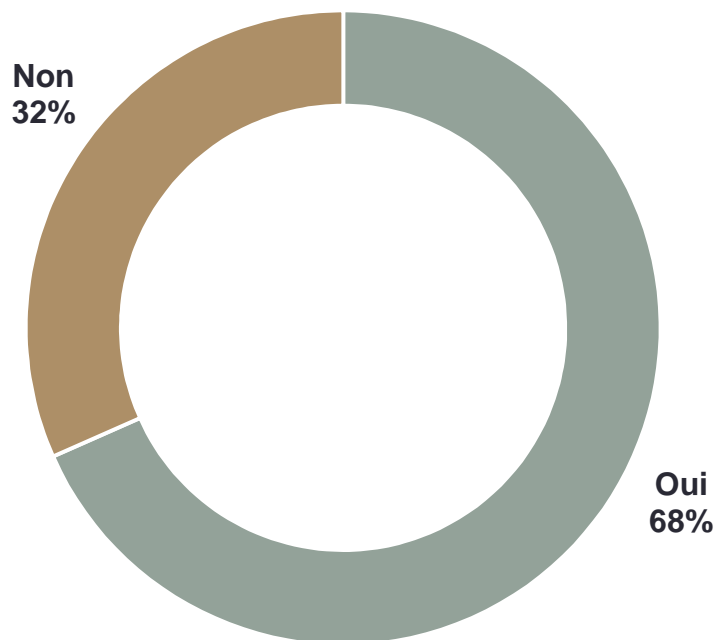
## 1. Votre catégorie socio-professionnelle



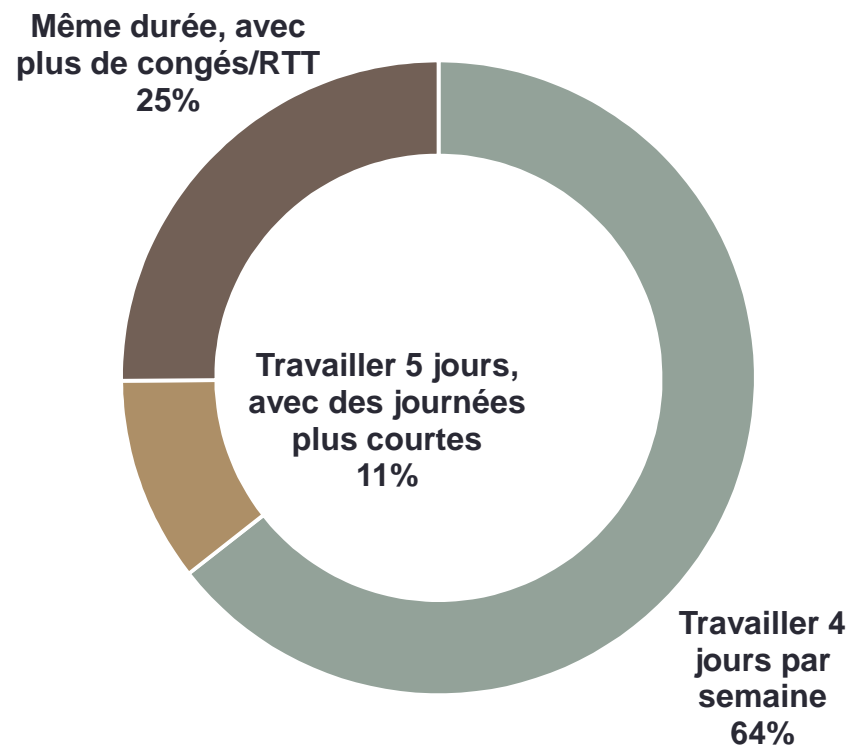
## 2. Votre forfait



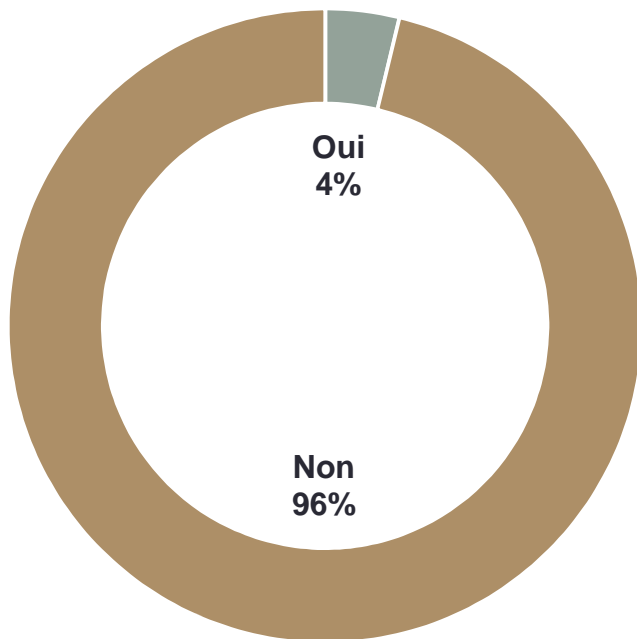
3. Souhaitez-vous diminuer votre temps de travail ?



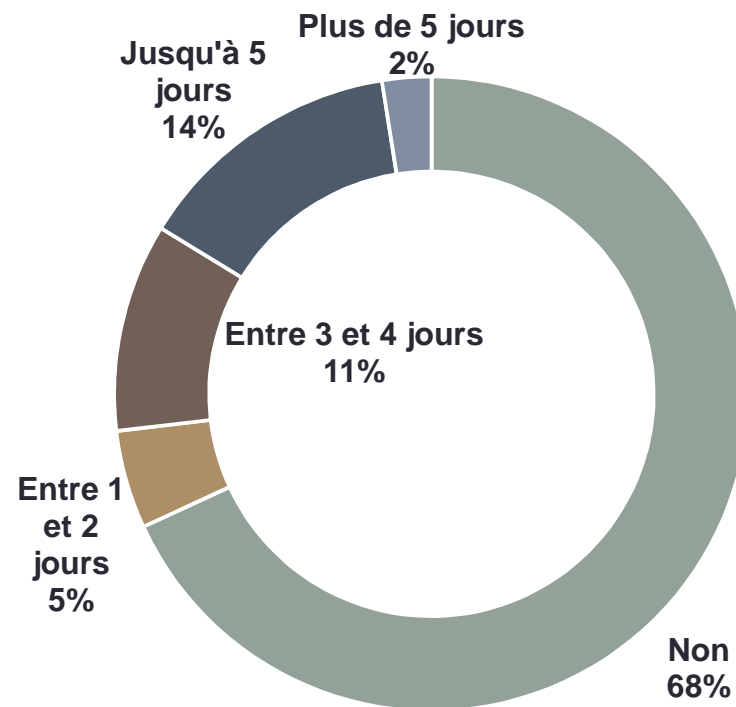
4. En Europe, dans de nombreuses entreprises, la baisse de la durée de travail est expérimentée et mise en place. Que préféreriez-vous ?



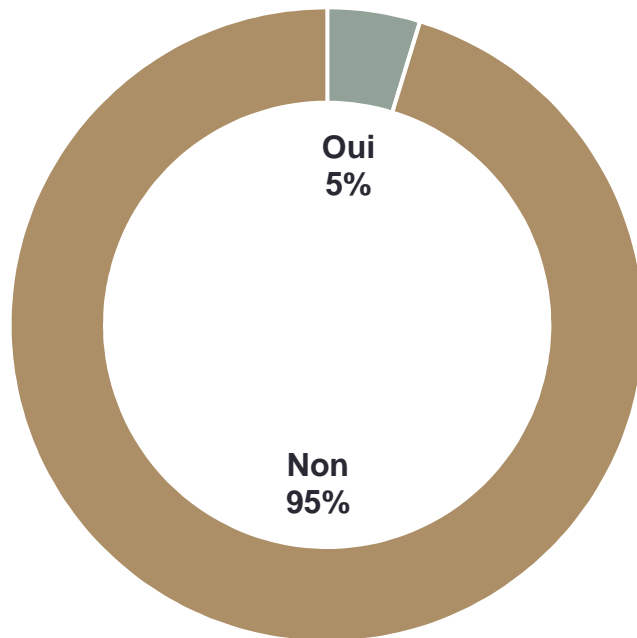
5. Pensez-vous qu'augmenter votre temps de travail pour gagner plus est une bonne solution ?



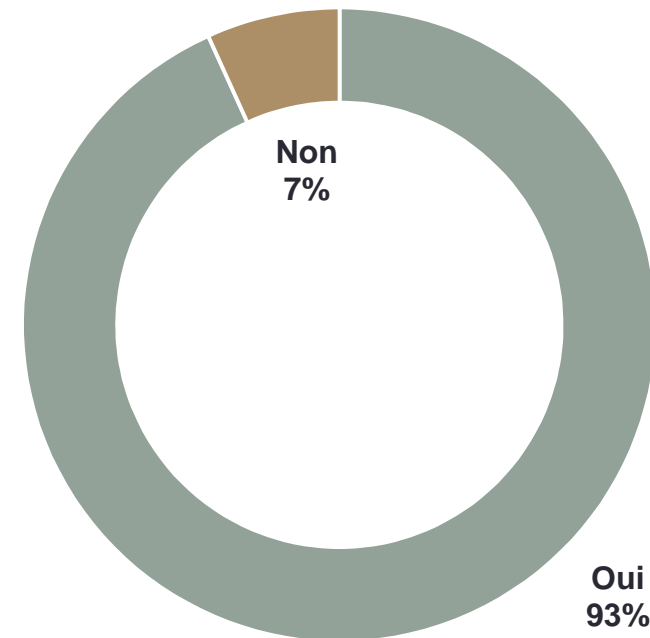
6. Accepteriez-vous que vos RTT puissent être imposés par la direction ?



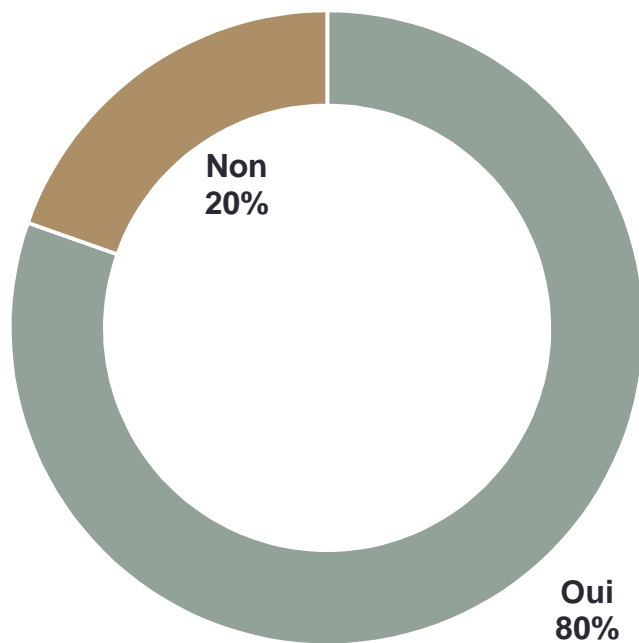
7. Accepteriez-vous que la direction change la durée hebdomadaire du travail chaque année en fonction des contraintes opérationnelles/business ?



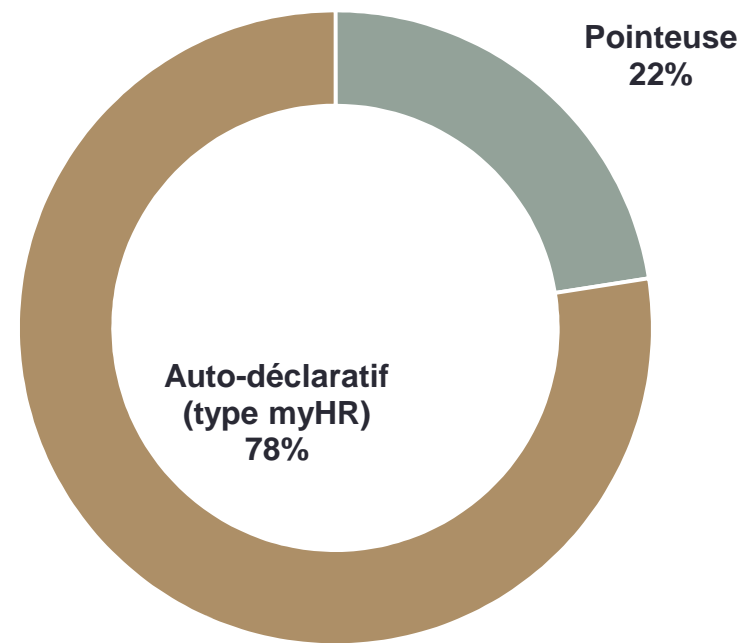
8. Souhaitez-vous garder le contrôle de vos horaires d'arrivée et de départ de l'entreprise ?



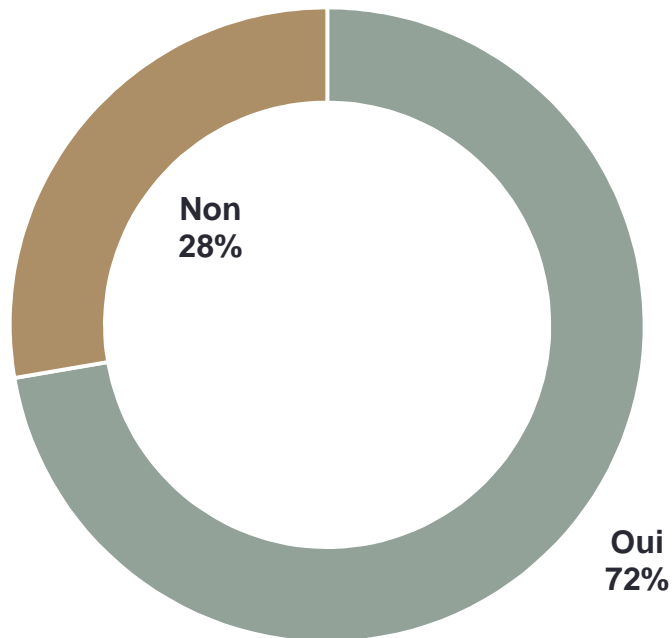
9. Souhaiteriez-vous avoir un suivi régulier de votre charge de travail afin d'éviter la surcharge ?



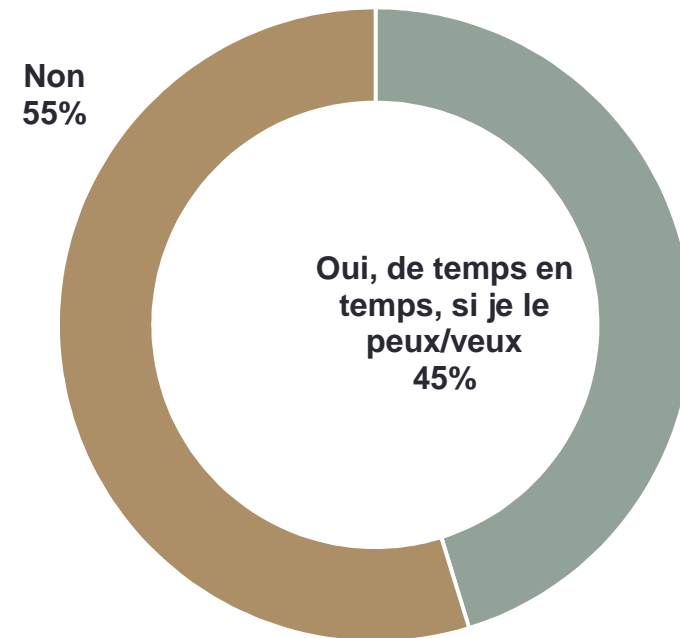
10. Comment souhaitez-vous comptabiliser votre durée de travail ?



**11.** Pensez-vous que baisser la durée du travail avec une charge adaptée fera progresser l'attractivité de l'entreprise ?



**12.** Souhaitez-vous effectuer des heures supplémentaires ?



# Conclusion

- Les salariés sont globalement favorables à diminuer leur durée de travail.
- Ils souhaitent avoir plus de souplesse dans leurs horaires de travail et la pose des congés.
- Ils considèrent que la variabilité de la charge de travail ne doit pas impacter leur durée du travail.
- Dans leur écrasante majorité, les salariés sont opposés à l'idée du « travailler plus pour gagner plus ».
- La durée du travail est perçue comme un facteur d'attractivité de l'entreprise, mais elle ne doit pas se faire au détriment de la rémunération qui reste une préoccupation majeure des salariés.